

Charlesbourg, le 23 janvier 2007

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Mémoire traitant du projet Rabaska auquel je suis favorable

J'exerce depuis 12 ans le métier de frigoriste et d'autres fonctions dans le domaine de la construction, ce qui m'aide probablement à garder la tête froide lorsque je dois me prononcer ou donner mon avis sur un projet, un règlement ou un fait divers. Mon père, pour sa part, occupe des fonctions clés dans le secteur maritime depuis 35 ans et y est encore très actif, parfois trop peut-être. C'est à la suite de conversations tenues avec lui et à son invitation que, depuis l'annonce du projet Rabaska, je m'y suis intéressé. Dès les premiers reportages, ce qui m'étonnait le plus était la position très « définitive » tenue par les opposants à l'égard de ce projet, alors qu'ils n'en savaient encore rien. En vertu du métier que j'exerce, je sais qu'il est sage, avant de poser un diagnostic, de prendre le temps nécessaire de parfaitement analyser la problématique et de recueillir les témoignages qui s'avèrent essentiels pour être en mesure de poser les bonnes actions, d'apporter les solutions appropriées. Dès mon jeune âge, mon père me répétait souvent « prends toujours le temps de réfléchir **avant** de confier aux autres ce que tu penses » et il me rappelle encore parfois cet adage de son cru.

Succinctement, je tenterai donc d'expliquer le sens et la portée du principe « **d'antériorité** » en procédant simplement à un exercice qui consistera à déterminer l'ordre dans lequel devraient usuellement être exécutées certaines actions qui, toutefois et obligatoirement, doivent être posées consécutivement. Pour les besoins de cette démonstration rudimentaire, la démarche comportera un agencement de précautions optiques d'appoint et de soins hygiéniques primaires.

Si, lorsque seront effectuées séquentiellement les opérations alléguées décrites subséquemment vous deviez utiliser le même mouchoir ou autre chiffon, il serait alors préférable, **avant d'entreprendre** le laborieux assèchement de vos narines lorsqu'elles sont obstruées de sécrétions conséquentes d'une malencontreuse rhinite ou envahies par un mucus sirupeux pouvant découler d'un coryza spasmodique cyclique, de procéder prioritairement au nettoyage des lorgnons ou lunettes que la myopie, l'astigmatisme ou la presbytie vous oblige à porter. Il fut établi qu'en procédant selon cette séquence l'amétrope se garantit d'une bien meilleure vision, car, paraît-il, lorsque le procédé est inversé, il fait généralement face à de graves complications optiques se traduisant par une opacité handicapante de la lorgnette.

Toutefois, si l'on ajoute un élément à ce binôme, lequel pourrait fort bien être dans ce cas l'aboutissement d'un long processus naturel fréquemment annoncé par d'incoercibles épreintes, en l'occurrence, l'évacuation des résidus nutritionnels, la logique relative à l'arrangement des antériorités serait alors éclatante. En effet, nous préconiserions alors de procéder de la plus stricte façon selon l'ordre suggéré en concomitance, car toute dérogation pourrait entraîner gêne et inconfort chez le contrevenant. Ainsi, dans l'ordre, il serait souhaitable de procéder au nettoyage et à l'éclaircissement du monocle préalablement au curetage des muqueuses nasales et à l'élimination de l'enduit catarrhal et, en dernier lieu seulement, il sera alors possible et surtout prudent d'effectuer l'assèchement des parois du fessier que nous souhaiterions, tant qu'à faire, callipyge.

Par ailleurs, pour ce qui est de la poudre, bien que nous considérions qu'il soit moins nocif de la jeter aux yeux que de s'en foutre dans le nez, les opposants à Rabaska semblent trouver excitant de chercher à créer illusion, divertissant de présumer de catastrophes et d'attentats et, surtout, amusant d'afficher publiquement leur désespoir, même s'il faut pour se faire « emprunter » les enfants de leurs amies de cœur et simuler de navrantes pleurnicheries et de matoises lamentations.

Parlons donc sans fard et allons-y franchement, car bien que mon propos tienne de la digression, n'oublions pas que le fardage¹ risque de nous faire dériver du propos que nous souhaiterions tenir et, qu'au fond, de mettre du fart aux tins² pourrait, en bassin de radoub, entraîner un glissement des coques et y endommager les phares, celui d'artimon et tant d'autres peut-être, dont celui qui guide la pensée cartésienne dont je souhaite ardemment et constamment faire usage.

À la suite de ce raisonnement plus que succinct concernant la logique des antériorités, je crois que les opposants au projet Rabaska pourraient, **aujourd'hui seulement**, s'y objecter, car ils ne pouvaient préalablement disposer des données nécessaires pour rendre leur verdict, tout aussi prématuré que curieux et incompréhensible. Pour ma part, sans réserve aucune, je suis favorable au projet Rabaska et je crois fermement, pour que notre économie progresse, qu'il sera nécessaire que la séquence d'initiation des projets structurants soit plus courte et que d'autres promoteurs prennent plus souvent des initiatives tout aussi constructive. Je travaille tous les jours avec divers gaz qui sont tous plus « dangereux » à manipuler que le gaz naturel et n'ai donc pas la moindre crainte en ce qui concerne la sécurité des opérations de Rabaska.

Merci Messieurs les Commissaires de votre attention



Christian Cauchon

¹ Fardage : prise qu'offre au vent la superstructure et la coque d'un navire

² Tin : chacune des pièces de bois qui soutiennent la quille d'un navire en construction ou en radoub